



Association de défense du quartier de Bercy
10 rue de Bercy 75012

Paris le 20 février 2018

Monsieur le Président

de la Chambre régionale des comptes
Île-de-France
6 Cours des Roches
Noisiel
B.P. 187
77315 Marne-la-Vallée Cedex 2

Objet : Accord de " *naming* " passé par la Ville de Paris avec le groupe Accor
P.J. : Copie d'une lettre à Madame la Maire de Paris

Monsieur le Président,

Dans le cadre de votre mission consistant à " *Eclairer les citoyens et aider les organismes publics à exercer leurs fonctions* ", j'ai l'honneur d'appeler votre particulière attention, au nom de l'association que je préside, sur la situation créée dans notre quartier par l'existence de la salle de spectacles *AccorHotels Arena*, facteur de graves nuisances pour ses habitants et travailleurs.

La Ville de Paris, par l'intermédiaire de la Société Anonyme d'Exploitation du Palais Omnisports de Paris Bercy (SAEPOPB), société d'économie mixte à laquelle a été attribuée la convention de délégation de service public pour la modernisation et l'exploitation du POPB, en date du 29 septembre 2011, a en effet passé pour 10 ans un accord de " *naming* " en 2015 avec la société *AccorHotels*, qui lui permettra de percevoir plus de 40 millions d'euros sur la période en question.

Cet accord n'a fait, en aucune manière en son temps, l'objet d'une consultation sérieuse des principaux intéressés, les habitants du quartier de Bercy.

Aujourd'hui, les nuisances causées par l'existence d'*AccorHotels Arena*, patentes et de natures diverses, sont telles qu'elles ont amené les habitants du quartier de Bercy, par le biais de l'association que je préside, à s'interroger à la fois sur la logique des politiques publiques menées à l'encontre de leur quartier et sur le caractère opaque des différents financements mis en œuvre.

La lettre adressée à Madame la Maire de Paris, dont vous trouverez ci-joint photocopie pour votre édification, se propose de dresser le tableau des problèmes posés dans notre quartier.

Je me permets donc de vous demander d'avoir l'obligeance, pour que nous soyons parfaitement éclairés, de bien vouloir faire examiner tous les aspects financiers du montage des opérations relatives au *naming* et à l'exploitation de l'ex POPB, tant les sommes en question sont importantes et les modalités de leur utilisation opaques aux yeux des habitants du quartier de Bercy.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le président

Henri Hazaël-Massieux

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre National du Mérite